

Document approuvé par le Conseil Municipal le 19 septembre 2022

Locataire

Madame, Monsieur :

Adresse :

Tél. (obligatoire) :

La location concerne

La salle n° 1 sous la salle des fêtes

Date de la location :

Les clés seront à retirer le _____, à la salle lors de l'état des lieux
et à restituer le..... à la salle au moment de l'état des lieux

Le montant de la location est de €.
La caution est de 500€.

Les clés de la salle ne pourront être délivrées au locataire qu'après :

- la signature du présent contrat,
- le règlement général et utilisation de la salle dûment daté et signé,
- L'attestation d'assurance responsabilité civile avec extension au risque locatif et faisant apparaître le nom de la salle et la date d'occupation,
- Le chèque de caution de 500€ à l'ordre de **Régie de Montagnole**,
- Le justificatif de domicile.

Vous louez la salle n°1 de Montagnole et vous disposez des installations suivantes :

- La salle.
- La cuisine équipée d'un réfrigérateur, une plaque électrique, un évier, un chauffe-eau.
- Les tables : 6 de 4 personnes et 1 table de 8 personnes, 40 chaises pour 30 personnes.
- Les toilettes hommes et femmes au rez de chaussée (papier toilette fourni).
- Le matériel (balais, balais brosse, raclette, pelle, seau, serpillière) pour le nettoyage.

Vous devez cependant vous munir de :

- Produit de nettoyage
- Sacs poubelle (100 litres au moins),
- Torchons,
- Serviettes,
- Eponges.

Le locataire s'engage :

- **à respecter le règlement général et utilisation de la salle,**
- **à appliquer, dans le cadre du contexte sanitaire, la réglementation en vigueur le jour de la location.**

Fait à Montagnole, le

Signature du Locataire
Précédée de la mention
« Lu et approuvé »

Le Maire,
J-M. VENTURINI